

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES

NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

Du SAMEDI 21 Septembre 1793, l'an 2^e. de la République.

Le Bureau des *Nouvelles Politiques*, &c., Feuille qui paroît tous les jours, est établi rue Saint-Honoré, vis-à-vis l'ancien Hôtel de Noailles, n^o. 1499, près les Jacobins. Le prix de la souscription est de 42 liv. par an, de 21 liv. pour six mois, & de 12 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être adressées au citoyen FONTARILLE, Directeur du Bureau, & non à d'autres. L'abonnement doit commencer le 1^{er}. d'un mois, & on ne reçoit point de lettres non-affranchies.

ALLEMAGNE.

De Francfort, le 31 août.

Hier & aujourd'hui les troupes hessoises qui étoient en garnison à Mayence sont toutes sorties de cette place, à l'exception de ce qui forme le contingent du cercle; nous les avons vu défilier le long de nos murs. Elles vont à leurs quartiers de Hanau, Bergen, &c., où elles seront habillées neuf, pour se rendre ensuite à l'armée du duc d'York, comme soldats par la Grande-Bretagne.

Lord Yarmouth, ci-devant lord Beauchamp, qui se trouve au quartier-général du roi de Prusse, est en négociation avec le margrave de Bade, pour un corps de 1800 hommes que l'Angleterre veut prendre à sa solde: on croit que le traité de subsidie ne rencontrera point de difficultés, quoique le margrave ait témoigné un grand desir de mettre le corps en question à la solde de la cour de Vienne, afin qu'il pût être employé à l'armée du général Wurmsier, où S. A. a déjà son contingent du cercle. Il ne seroit pas impossible de trouver un expédient qui donnât au margrave l'argent de l'Angleterre, & à l'Angleterre un corps équivalent à celui que le margrave. Quoi qu'il en soit, il est certain que la cour impériale de Vienne est aussi en négociation pour des troupes allemandes qu'elle veut se donner par des subsides. Cela est vrai en particulier, relativement au landgrave de Hesse-Darmstadt, qui doit lui fournir 4 mille hommes actuellement campés ou cantonnés à Darmstadt & dans les environs. Le bataillon faisant le contingent de cercle du landgrave est à Mayence.

On a publié ici un état des armées autrichiennes dans les Pays-Bas & sur le Rhin. Selon cet état, l'armée des Pays-Bas renferme 88 bataillons d'infanterie, 11 de grenadiers, un régiment de carabiniers, 4 de cuirassiers, 2 de dragons, 1 de chevaux-légers, 5 de hussards, 5 corps francs de chasseurs, & un de hulans. Sur le Rhin se trouvent 39 bataillons d'infanterie, dont deux de grenadiers, un régiment de carabiniers, 2 de cuirassiers, 2 de dragons, 4 de hussards, & un corps de chasseurs. Chaque bataillon compte, au complet de paix, au moins 1200 hommes, & chaque régiment de cavalerie, l'un portant l'autre, en a 1500. On ne dit rien de l'artillerie, des mineurs, des sappeurs, ni de l'immensité des individus attachés aux chariots, aux magasins, aux hôpitaux, ni des troupes étrangères qui assurément présentent une belle masse.

L'on a déjà fait passer dans les pays héréditaires de la maison d'Autriche un grand nombre de prisonniers françois; on va y en conduire encore environ 4000, qui, comme les premiers, seront tenus en lieux de sûreté.

On a débité beaucoup de nouvelles sur le compte du général Dumouriez. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il s'est retiré à Nuys, petite ville de l'autre côté du Rhin, à l'opposite de Düsseldorf. Il doit s'y tenir sous une sorte de responsabilité au sujet de la conduite qu'il a promis d'avoir jusqu'à la fin des troubles qui agitent l'Europe, & détruisent une si grande partie du genre humain.

SUISSE.

De Lausanne, le 4 septembre.

La neutralité du canton de Berne n'est plus problématique; ce qui vient de se passer vous convaincra de ce que je vous ai toujours écrit.

Le bailli de Lausanne, ce d'Erlach, que Mallet-du-Pan appelloit *la providence des émigrés*, a fait partir un détachement de dragons, aux ordres du capitaine Bergier, sous prétexte d'aller au château de Chillon, prendre & conduire à Saint-Maurice en Valais un certain Rotondo que le roi de Sardaigne réclamoit. Arrivé à Chillon, le capitaine Bergier dit à ses dragons qu'il falloit reconnoître les chemins jusqu'à Saint-Maurice. Il part à leur tête; ils vont à Saint-Maurice, où s'étoit rendu le marquis de Salles, général de la division des troupes sardes qui ont pénétré par le grand St-Bernard: il fait une harangue à ses dragons, & finit par leur ordonner, de la part de LL. EE., d'obéir en tout au général de Salles. Les dragons, surpris de cet ordre, demandèrent à voir ceux du capitaine; il n'en avoit reçu que verbalement du bailli d'Erlach: alors ces braves gens font volte-face, & laissent le capitaine seul avec le marquis de Salles. Ils se rendent à Téral, & font leur rapport au bailli nommé Walzenville; celui-ci les reçoit fort mal, & leur dit que le capitaine Bergier auroit dû les tuer ou se faire tuer.

De retour à Lausanne, le bailli les mande au château, & leur défend, sous les peines les plus sévères, de parler de leur voyage dans le Valais; mais il étoit trop tard, les dragons en avoient fait beaucoup de bruit par-tout. Il n'est pas douteux que LL. EE. n'aient voulu faire filer, par petites troupes, un corps de cavalerie dont les Piémontois manquent. Les dragons qu'ils avoient envoyés avoient 18 sols de solde par jour, & étoient défrayés de tout. On croyoit

que cette forte folde seroit un appas irrésistible, & que les Aragonois ne feroient aucune difficulté d'aider à reconquérir la Savoie & à éloigner du pays de Vaux des républicains dont LL. EE. ne goûtent point les principes; principes qui font de grands progrès, malgré la vigilance & la sévérité du gouvernement.

Le bailli de Lausanne eut une preuve évidente de ce que je viens d'avancer. Les habitans de Lausanne alloient le soir prendre le frais sur la promenade de Montbenon, & hors de la ville. Ils formoient des groupes, ils chantoient, ils dansoient. D'Erlach, mécontent de cette joie, & sur-tout des chansons, où se trouvoit réitéré le mot terrible de liberté, fit défense aux habitans de Lausanne de sortir de chez eux après neuf heures du soir. Les habitans surpris de cet ordre, qui a quel rapport avec celui de la pomme de Guillaume Tell; mais qui n'aura pas les mêmes suites, n'y ont point obtempéré. Ils se sont assemblés en plus grand nombre qu'auparavant, ils ont dansé, ils ont chanté; & l'hymne des Marseillois, & le *ca ira*, & toutes les autres chansons françoises & les cris de *vive la liberté*, *vive les patriotes!* ont frappé les oreilles des espions du bailli. D'Erlach, effrayé, a écrit aux magnifiques seigneurs de Berne, que la ville étoit en pleine révolte. Les magnifiques seigneurs ont envoyé à Lausanne des commissaires qui feront des procédures, & il y aura de nouvelles victimes. Concluez de tous ces faits que si les gouvernemens aristocratiques ne sont pas favorables à votre révolution, les peuples qu'ils écrasent, & dont ils ressentent tous les jours les chaînes, soupirent après des libérateurs.

FRANCE.

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

D'Avignon, le 11 septembre.

C'est le 7 de ce mois que les hauteurs d'Ollioules furent emportées par les troupes de la république, & les Anglois repoussés après une canonnade de douze heures; on fit prisonniers huit Espagnols, parmi lesquels sont deux officiers de haut grade; on prit aussi six Toulonnais qui furent fusillés sur-le-champ. Nous avons eu quatre blessés, au nombre desquels se trouve notre chef d'artillerie. Suivant les dernières avis, l'armée est campée près des murs de Toulon, d'où elle va former une attaque vigoureuse sur cette ville rebelle. Cartaux a été nommé général de l'armée du Midi, & Doppet chef de brigade.

On mande de Vienne, en date du 6, que les fiammes qui sortent en foule de Lyon, rapportent que les rebelles craignent hautement que si on ne détruit pas la ville, ils y mettront le feu eux-mêmes. Le nombre des maisons plus ou moins endommagées s'éleve à trois cents. Le bombardement a été un peu ralenti; mais toutes les batteries sont dirigées sur les redoutes des assiégés: lundi dernier les révoltés ont eu la témérité de mettre le feu au bois qui se trouvoit le long du Rhône, aux Botteaux, & à quelques édifices; 300 de ces scélérats ont parcouru les campagnes pour en enlever les grains & les bestiaux; ils distribuoient en paiement des bons de leur commune: on leur a donné la chasse du côté de Montbrison.

Il arrive à l'armée devant Lyon 1400 hommes qui cernent la ville du côté des travaux Perrache; & l'on croit qu'à la fin de la semaine, l'attaque sera poussée avec la plus grande vivacité. Il ne reste aux rebelles qu'un poste sur la Croix-Roussé, appelé le *Cimetière*: ce poste une fois emporté, ils seront exactement resserrés dans leurs murs. Les corps administratifs n'ont plus aucune autorité dans la ville; un certain comité militaire s'arrogé tous les pouvoirs, & dispose en sou-

verain de tout. La faction des émigrés domine absolument; cependant on assure que les gros commerçans commencent à reconnaître leurs erreurs; mais il est trop tard. Les contre-révolutionnaires leur répondant: « Vous nous avez appelés, vous périrez avec nous ».

(Extrait du Courier d'Avignon).

De Paris, le 21 septembre.

D'après le courier de Strasbourg du 13, plusieurs journaux avoient annoncé la prise du fort de Kail; cependant ce même courier de Strasbourg, du 16, se borne à dire que la canonnade sur ce fort se ralentit, & que les Autrichiens ont mis le feu au pont du Rhin, & qu'on n'a pu parvenir à l'étendre.

Il y eut le 12 une affaire presque générale depuis Belle-Isle jusqu'à Lauterbourg; les détails ne nous en sont pas connus: Un émigré, le ci-devant comte de Mauny, ancien capitaine au régiment de Bourbonnois, a été fait prisonnier & fusillé: ses dernières paroles, dit le courier de Strasbourg, ont été: *vive le roi & la famille des Bourbons*.

On écrit de Rouen, du 17, que deux des représentans du peuple, envoyés dans le département de la Seine Inférieure, viennent de quitter cette ville pour aller au secours de plusieurs patriotes que l'aristocratie des autorités const tuées de la ville de Verneuil, département de l'Eure, a fait mettre en état d'arrestation.

Un citoyen qui vient de l'armée du Nord s'est présenté à la dernière séance des Jacobins, & a remis une lettre qui rend compte de l'échec que nous avons éprouvé devant Cambrai. Ce détail a été donné officiellement, & il a ajouté que le général qui commandoit dans cette ville a été arrêté, & va être amené à Paris, & que les jeunes gens de ce département se sont réunis avec aigresse à Péronne, & qu'ils vont de là marcher en masse. Ce même citoyen qui étoit présent au combat, a donné ensuite sur cette malheureuse affaire des détails plus certains que ceux des commissaires qui ont été induits en erreur. La garnison n'est pas, comme on la dit, détruite entièrement; il y a encore quatre mille hommes. On n'a pas perdu le nombre d'hommes qu'on a dit, mais, ce qui est vrai, c'est la barbarie avec laquelle on a traité nos malheureux soldats blessés & mourans sur le champ de bataille.

Le décret qui ordonne la levée de trente mille hommes de cavalerie avoit été suspendu par cette secte coupable de fédéralistes, qui vouloit rompre l'unité de la république, & exciter une guerre civile; mais depuis que le patriotisme a détruit ce système monstrueux de fédéralisme, ce décret est mis en exécution: les contingens se lèvent & s'organisent dans tous les départemens; une multitude de jeunes gens s'enrôlent chaque jour dans la cavalerie. Les troupes de cette armée seront bientôt au complet, & nos braves guerriers qui combattent sur nos frontières seront bientôt secondés pour terminer une guerre difficile, mais glorieuse, dont les fruits seront l'établissement de la constitution républicaine & de la liberté publique.

Le maire, le ministre de la guerre, & Hébert, substitué du procureur de la commune, ont visité les ateliers destinés à la fabrication des fusils, & ont reconnu que, dans peu de tems, un grand nombre de ces armes, montées par les ouvriers mis en réquisition, pourroient être distribuées aux braves

défenseurs de la mesure.

Parmi les grâces à l'union de 90 Loire.

Les boules de farine à des indémoustrables corps municipaux demandés, ne l'aurait aura des pains uniquement des muscades.

Le soin ment général les Américains lieus, sans de pâtes alimentaires faites dans ne songeront mes, républicains leurs foyers diminué pour mentse pourroit au-delà trouver te un devoir tience, pour devant eux.

On a avvertu de ils ont été

Richard d'Angleterre

Le tribunaire, ci-d'avoir en ennemis d'ration qui

Les citoyens Brutus de homme de doutables de l'ancien témoignage exprimer.

La com le citoyen se présent a déposé à il répond En consé & le revy

(Présidence du citoyen Billaud-Varennes).

défenseurs de la république, dont le patriotisme brûle d'aller se mesurer avec nos ennemis.

Parmi les convois de farines qui arrivent de toutes parts, grâces à l'activité de l'administration, il en est arrivé hier un de 80 voitures envoyées par le département d'Eure & Loire.

Les boulangers emploient une quantité considérable de fleur de farine à la fabrication de petits pains de luxe, & demandent des indemnités pour toute la farine qu'ils ont employée : le corps municipal a trouvé, comme de raison, un abus dans ces demandes, & a arrêté que ceux qui réclament ces indemnités, ne les obtiendront qu'après que le comité de surveillance aura attesté que les boulangers réclamans n'ont fait que des pains de pâte ferme, & du poids de 5 liv., qui servent uniquement à la subsistance du peuple, & non à la sensualité des muscadins.

Le soin des subsistances des armées est aujourd'hui infiniment pénible ; & cependant nous lisons dans l'histoire, que les Américains septentrionaux font des courses de 4 à 500 lieues, sans éprouver des disettes : ils se servent pour cela de pâtes alimentaires de peu de poids & de peu de volume. Ces pâtes sont composées de bled d'Inde, fortifié de racines nutritives & d'une certaine quantité de sel.

Les armées turques se nourrissent aussi de petites boules faites dans la main, avec du maïs & des racines. Pourquoi ne songeroit-on pas à introduire ces méthodes dans des armées républicaines, qui combattent pour leurs loix & pour leurs foyers ? Quand l'attrail des subsistances seroit un peu diminué par ce secours, il en résulteroit un avantage immense pour la rapidité de nos opérations. Le zèle patriotique iroit au-devant de ces inventions salutaires ; & il peut se trouver telle circonstance, où des soldats-citoyens se feroient un devoir d'adopter un régime qui favoriseroit leur impatience pour atteindre les satellites du despotisme, faisant devant eux.

On a arrêté à Poissy Verreux de Sombreuil, fils du gouverneur des Invalides, & la ci-devant marquise de Soyecourt ; ils ont été amenés à Paris & conduits à la Force.

Richard Greenville, lieutenant-colonel au service du roi d'Angleterre, a été conduit à l'Abbaye.

Le tribunal révolutionnaire a condamné à mort Louis Lévêque, ci-devant président de l'élection à Martain, convaincu d'avoir entretenu des correspondances criminelles avec les ennemis de la république, & d'avoir participé à la conspiration qui a éclaté à Caen.

COMMUNE DE PARIS.

Du 19 septembre.

Les citoyens de la première réquisition de la section de Brutus descendent dans la salle ; ils jurent d'imiter le grand homme dont leur section porte le nom, & d'être aussi redoutables aux Césars modernes, que Brutus le fut au César de l'ancienne Rome. Le conseil en accepte l'augure, & leur témoigne toute la satisfaction des sentimens qu'elles viennent exprimer.

La commission des certificats de civisme fait son rapport : le citoyen Bezou, ci-devant capitaine au régiment d'Artois, se présente : on lui demande si en conformité de la loi, il a déposé à la municipalité son brevet & la croix de S. Louis ; il répond qu'il n'a pas encore eu connoissance de cette loi. En conséquence le conseil lui refuse son certificat de civisme & le renvoie à la police comme homme suspect.

N. B. Dans la séance du mercredi, 18 de ce mois, une députation des commissaires des quarante-huit sections de Paris a été admise à la barre ; l'orateur, *Varlet*, a demandé le rapport du décret du 9 de ce mois, qui porte qu'il n'y aura que deux assemblées de sections par semaine, & que les citoyens indigens qui assisteront à ces assemblées, pourront réclamer une indemnité de 40 sous pour chaque assistance. *Varlet* a dit que ce décret vouoit au mépris de tous les peuples libres les citoyens de Paris ; qu'il étoit un attentat à la souveraineté du peuple, à l'unité de la république, au texte sacré de la constitution : « Le peuple, s'est-il écrié, ne peut se laisser lui-même pour exercer ses droits ». — *Bazire* a observé que ceux qui vouloient sauver le tyran invoquoient aussi la souveraineté du peuple, & fomentoient une révolution *sectionnaire*, que les aristocrates prennent aujourd'hui la même marche, sous la solde des puissances coalisées ; que le décret calomnié par *Varlet*, portoit un coup terrible à l'autocratie, en altérant, par la présence des sans-culottes, le crédit des modérés & des royalistes dans les sections ; que *Varlet*, l'orateur, étoit lié avec *Leclerc* & *Jacques Roux*, journalistes dont les feuilles étoient écrites avec la plume des *Royou* & des *Derosoy* : « Vainement, a ajouté *Bazire*, vainement invoque-t-on la constitution, la déclaration des droits, la souveraineté du peuple ; on l'a dit, on l'a déclaré, la France est en révolution tant que la guerre durera ». — *Saint-Aaré* & *Robespierre* ont parlé ensuite avec force contre les pétitionnaires, qu'ils penient être les agens ou les dupes des ennemis de la chose publique. — La convention passe à l'ordre du jour sur la pétition, & la renvoie au comité de sûreté générale pour en connoître les promoteurs & les rédacteurs.

Le district d'Arras fournit 3 mille défenseurs à la patrie, & celui d'Abbeville 3600. Dans le voisinage de cette dernière ville, l'on a arrêté le ci-devant duc de Béthune-Charoît qui se disposoit, dit-on, à émigrer avec un fonds de plusieurs millions.

Un écuyer, en falsifiant un mandat de 600 livres sur le trésor public, s'est fait payer une somme de 600 mille liv. ; mais il n'a pas eu le tems de profiter de son crime, il est en arrestation. La convention a chargé son comité des finances d'examiner s'il conviendrait de ne payer les mandats que le lendemain de leur présentation.

Collot-d'Herbois a renouvelé la motion tendante à faire punir comme conspirateurs, & ceux qui ont débauché & ceux qui débiteront de fausses nouvelles : il a demandé en outre que l'on rangeât dans la classe des gens suspects les marchands qui vendroient à un prix exagéré les denrées de première nécessité. Les propositions de *Collot-d'Herbois* ont été ajournées.

Amar, au nom du comité de sûreté générale, a proposé de faire mettre en liberté le citoyen *Charbonnier*, l'un des trois administrateurs de Versailles détenus pour sans relatifs aux subsistances ; il est démontré que le citoyen *Charbonnier* ne s'est jamais occupé de cette partie de l'administration : la convention a décrété la proposition d'*Amar*.

Le corsaire de Dunkerque, *le Sans-Pareil*, a fait six prises, qu'il a conduites dans un port de Norwège ; le gouvernement danois a refusé la permission d'en faire la vente : après avoir entendu sur ce fait ses comités de marine & de commerce, la convention charge le ministre des affaires étrangères de négocier avec le gouvernement danois, à l'effet d'en obtenir, conformément au droit des gens, la faculté de faire vendre dans ses ports les prises qui y ont été ou y seroient

conduites par des corsaires françois, pendant tout le tems que la république sera en guerre : le ministre donnera en conséquence tous les ordres nécessaires à l'agent de la république en Danemarck, & rendra compte à la convention du résultat des négociations : toutes dispositions légales contraires au présent décret sont abrogées.

Suite de la séance du jeudi 19 septembre.

Le département de l'Oise fournit environ 12 mille guerriers robustes; le seul district de Clermont a donné 1600 hommes.

L'on assigne un fonds de 120 mille livres pour indemniser les citoyens indigens qui étoient logés aux Tuileries, & qui ont essuyé des pertes dans la journée du 10 août 1792.

Les administrateurs du Gers font passer copie d'une réponse qu'ils ont adressée à ceux de la Gironde qui leur demandoient des grains. « Nous partagerons nos subsistances, disent ces administrateurs, avec les Bordelais sans-culottes républicains, & non avec les Bordelais banquiers & fédéralistes qui négocient avec les ennemis de la patrie ». — La réponse des patriotes du Gers sera insérée dans le bulletin, avec mention honorable.

« Nous avons été calomniés, écrivent les administrateurs de Bordeaux, en date du 13 : nous savons que nous ne pouvons plus rester au poste où le peuple nous avoit placés; mais ne croyez pas qu'aucun sentiment de foiblesse nous déshonore : déterminés à n'occuper aucune fonction publique, nous n'en serons pas moins attachés constamment à la cause du peuple ». — Insertion au bulletin.

Séance extraordinaire du jeudi 19 septembre, au soir.

Une députation des citoyens de l'Orient demandant la punition, s'ils sont coupables, ou l'élargissement, s'ils sont innocens, du procureur-syndic du district, du maire, du commandant, du substitut du procureur de la commune & d'un lieutenant de canoniers de cette ville mis en arrestation. — Renvoyé au comité de salut public.

Un député de la société populaire de Valence, annonce que les sociétés de douze départemens du Midi se sont réunies une seconde fois dans cette ville; & il présente le procès-verbal de leurs opérations. Ces patriotes invitent la convention à rester à son poste, malgré le vœu contraire des aristocrates & des fédéralistes : ils ont arrêté que, le 25 de ce mois, toutes les sociétés populaires du Midi se réuniroient à Marseille pour achever d'y extirper de fédéralisme : ils ont arrêté la formation d'une légion de montagnards, pris parmi les membres des sociétés populaires, au-dessus de vingt-cinq ans. Le représentant Boisset a approuvé cette mesure; & déjà la légion républicaine est levée; elle est à Avignon, & sera bientôt sous les murs de Toulon; les patriotes du midi demandent aussi que tous les certificats de civisme soient délivrés dorénavant par les sociétés populaires. « Législateurs, ajoutent-ils, nous demandons aussi la punition des traîtres; que cette femme scélérate & cruelle, que cette messaline autrichienne, qui a causé tous les maux de la France, reçoive enfin le prix de ses forfaits; que sa tête tombe avec celle des vils fédéralistes que vous avez rejetés de votre sein, comme un limon impur que la mer vomit sur le rivage ». — Cette pétition sera imprimée; le comité de salut public l'examinera : la convention décrète que le département de la Drome a bien mérité de la patrie.

On procède à l'appel nominal pour le renouvellement du

bureau; Cambon est proclamé président : les trois nouveaux secrétaires sont les citoyens Vouland, Louis & Jabot.

Séance du vendredi 20 septembre.

(Présidence du citoyen Cambon).

Une lettre du représentant Massieu, datée de Givet, porte que 16 mille hommes sont partis de Maubeugs pour secourir le Quesnoy, & cernent 6 mille Autrichiens dans un bois, d'où il leur est impossible d'échapper. — Gossuin observe que cette lettre n'est pas officielle, & manque d'exactitude; qu'il est certain que le Quesnoy s'est rendu, mais que la capitulation n'est pas connue encore; que le général Houchard se dispose à attaquer Cobourg avec des forces imposantes; & que les citoyens mis en réquisition entrent en foule dans les places, dont les garnisons vont grossir l'armée: Gossuin demande que l'on fasse exécuter le décret qui défend de donner lecture de lettres particulières. — Ce décret sera exécuté.

Les représentans-députés près l'armée des côtes de Brest écrivent de Montaigu, le 16 septembre, que cette ville a été enlevée aux rebelles à la suite d'une action qui leur a coûté 1500 hommes : la cavalerie & l'infanterie des brigands étoient postées sur des hauteurs où, par jactance, l'on avoit arboré des drapeaux blancs : le général Beysser a chargé avec les chasseurs du 15^e régiment & les hussards américains, tandis que d'ailleurs l'on prenoit l'ennemi en flanc; & , après quelques instans de combat, la déroute a été complète : nous n'avons eu que 7 hommes tués & quelques blessés. Les patriotes enchaînés à Montaigu ont été délivrés : parmi eux se trouvoient la femme & les enfans du député Goupilleau. Notre armée incendie les châteaux & les demeures des rebelles; les maisons des patriotes & les moulins sont épargnés. L'avant-garde mayennoise est entrée dans Clisson; les vieillards, les femmes & les enfans qui y restoient ont crié *vive la république*.

Des commissaires de la section des Gardes-Francoises écrivent de Doué, le 14 septembre, que les brigands qui s'étoient vantés de venir dîner à Doué & souper à Saumur, ont été vertement repoussés; ils étoient 6 mille; ils ont perdu 500 hommes & une pièce de 8; ils nous avoient d'abord pris un obus, mais ils n'ont pu le conserver. On apprend que vers Hennebaud on leur a tué 2 mille hommes & pris 3 pièces de canon. C'est le général Santerre qui a conduit cette journée, dont les dispositions ont paru très-réfléchies aux gens de l'art.

Une lettre de l'adjutant-général de l'armée du Rhin, datée de Wissembourg, le 15, contient des détails sur l'attaque du 12 : vers tous les points, l'ennemi a été obligé de reculer : le côté des gorges de Limbach a tenu quelque tems; mais enfin il a cédé, & nous nous sommes emparés du camp retranché de Bouxweiler, de 7 pièces de canon & de 1500 fusils. Nous n'avons pas assez de cavalerie; celle de l'ennemi passe 12 mille hommes : un grand nombre de citoyens agricoles quittent l'armée pour retourner dans leurs foyers.

A Orléans, une fête civique a été célébrée en l'honneur de Marat & de le Pelletier. — Le premier acte des Marseillois, échappés au joug des fédéralistes, a été d'accepter la déclaration des droits & l'acte constitutionnel.

Les représentans à Dunkerque écrivent, en date du 16 septembre, qu'ils sont revenus de Furnes, où ils ont trouvé une grande quantité de comestibles qu'ils font rentrer sur notre territoire.